



act:onaïd



**Compte rendu de la tournée nationale de la
société civile sur la réforme foncière dans la
Zone Nord : Louga-Saint Louis-Matam
08 – 19 mai 2015**

Introduction

La société civile Sénégalaise a effectué du 08 au 20 Mai 2015 une tournée de sensibilisation des populations sur la réforme foncière. Ce périple qui a concerné les 45 départements du pays avait pour objectifs d'informer et de sensibiliser les membres des organisations paysannes et l'ensemble des acteurs de la société civile locale sur les enjeux de la réforme foncière et l'état d'avancement du processus mais aussi de mobiliser les acteurs locaux pour une bonne participation aux différentes concertations sur la réforme foncière engagées par la CNRF.

Ce document rend compte du déroulement et des résultats de cette tournée dans la Zone Nord correspondant aux régions administratives **de Saint Louis, Louga et Matam** faisant au total 9 départements : *Louga, Linguère, Kébémér, Ranérou, Kanel, Matam, Podor, Saint Louis et Dagana.*

L'équipe de suivi de cette mission était composée de Nadjirou Sall (CNCR), Alioune Guèye (CNCR), El Hadji Faye (Enda Pronat) et Babacar Fall (Fongs) comme chauffeur.

On a aussi bénéficié de l'appui des animateurs locaux de la société civile (Kalidou Ba, Badara Seck, Aicha Thiam, Masseck Seck, Malick Sow) et des responsables d'OP porteuses.

I- Informations générales sur la tournée

Départements	Date	Nombre de participants	Nombre de femmes	Nombres d'organisations et institutions représentées	Autorités rencontrées
<i>Ranérou Ferlo</i>	09 Mai	48	2	17	0
<i>Kanel</i>	10 Mai	98	38	21	0
Matam	11 Mai	32	6	18	1 (Chef délégation Saed Matam)
Podor	12 Mai	60	6	35	1 (Préfet Podor)
Dagana	13 Mai	96	32	21	1 (Sous-préfet Ross Béthio)
Saint-Louis	14 Mai	69	28	29	0
Lingère	15 Mai	94	28	25	1 (Adjoint Sous-préfet Sagatta)
Kébémér	16 Mai	43	11	23	1 (Membre du conseil départemental)
Louga	17 Mai	51	7	24	0
TOTAL	09 J	591	158	213	5

Une large diversité d'acteurs : Chefs de village/Notables coutumiers et religieux, Elus locaux, Autorités Etatiques locales, Agriculteurs, Pêcheurs, Eleveurs, Représentants d'Associations de Femmes, de Jeunes, Agents techniques de l'Etat, Représentant d'ONG locales et nationales.

II- Points saillants ressortis des visites de courtoisie aux autorités

Avis des autorités

Sur la démarche

- les autorités ont réaffirmé la volonté de l'Etat d'aller vers des consensus forts entre les différentes parties prenant du processus de réforme pour préserver la paix sociale et promouvoir le développement économique à travers une utilisation judicieuse des ressources naturelles.
- En cela, elles ont félicité la société civile de cette initiative qui vise à renforcer la concertation et la participation de la base qui n'est pas encore suffisamment informées des débats au niveau national
- Le fait d'associer les élus au niveau départemental et communal et le commandement territorial va permettre à ces derniers de s'approprier du processus

Sur le contenu de nos propositions et les résultats de nos échanges avec les populations

- D'accord sur l'idée d'éviter des formules qui encouragent la marchandisation
- Opposées à toute idée de **codification des pratiques coutumières** qui accentuent les **inégalités**, privilégient une élite (les propriétaires terriens), excluent les femmes et les jeunes de l'accès au foncier et favorisent le déficit d'exploitation des terres
- Opposées à l'octroi de titres collectifs au nom des familles ou villages, source de conflits au niveau des familles (l'héritage), les ressources communes ne sont jamais suffisamment bien entretenues, chacun essaie d'en tirer le maximum de profit et personne ne s'en occupe.
- Pensent que les terres du Fouta sont encore insuffisamment mises en valeur
- Favorables à l'arrivée d'investisseurs qui seuls peuvent permettre de moderniser l'agriculture et exploiter les terres. **Accaparement par agrobusiness/accaparement contemplatif** des terres qui cristallisent les passions autour de la terre et accentue la résistance à l'investissement

III- Partage des positions et propositions des acteurs de la société civile sur la réforme

Propositions « validées » par les participants	Propositions nuancées par les participants	Propositions rejetées par les participants
<p>-Laisser la gestion foncière aux CL (faire la différence entre gestion foncière par les communes et immatriculation au nom des communes)</p> <p>Arguments : Acte 3, territorialisation des politiques publiques avec le foncier comme principale ressources des communes, Gestion sans partage ni concertation de l'Etat : phosphates de Dendory</p> <p>-Mécanismes de contrôle citoyen sur la terre : commission domaniale élargie aux communautés, comités domaniaux villageois, implication des CV bref remettre le village au cœur du processus</p> <p>-Faire un audit foncier et casser les affectations irrégulières</p>	<p>l'Etat garde le contrôle de l'égalité</p> <p>certaines sont tellement préoccupés par la faiblesse des CL face aux mauvaises pratiques, qu'ils proposent que l'Etat reprenne les terres</p>	

<p>-Octroyer des droits réels aux EF pour permettre la sécurisation au profit des générations futures, sécuriser l'investissement et faciliter l'accès au crédit</p> <p>-Admettre des droits collectifs sur les terres, (familles, des villages, etc.)</p> <p>-Sécuriser les zones de pâturage et les couloirs de passage du bétail</p>	<p>-Mettre en place des mécanismes pour que tout le monde puisse accéder aux terres, y compris les femmes et les jeunes au sein des familles, les « sans terres », les classes sociales inférieures</p> <p>-Tenir compte de la transhumance dans l'octroi des terres et le principe de l'immatriculation, immatriculer au nom des villages, communes, etc.</p>	
---	--	--

IV- Recueil des avis et préoccupations majeurs de la base et questions à approfondir

<i>Améliorations apportées aux propositions</i>	<i>Éléments nouveaux de proposition</i>	<i>Autres observations</i>
<p>-Alléger les procédures d'obtention des titres (donner le titre réel au niveau décentralisé)</p> <p>Former les élus dans la gestion foncière (ne pas se limiter aux membres de la commission domaniale mais à tous les élus. NB : On parle souvent de la commission domaniale en oubliant qu'il y a des compétences</p>	<p>-Identifier les limites entre collectivités</p> <p>-Aider les CL à avoir une maîtrise de leur assiette foncière et à élaborer des plans d'aménagement et d'occupation des sols</p> <p>-Codifier les pratiques coutumières mais en corriger les incohérences et aberrations (iniquités et</p>	<p>- Inquiétude sur l'octroi de droits réels surtout dans les zones où il n'y a plus de disponibilité foncière, quel avenir foncier ? quelle place pour les sans terres ? les étrangers ?</p> <p>- Craintes sur l'aboutissement du processus et l'intégration de nos propositions (l'Etat fera</p>

<p>transférées dans 4 autres domaines liés au foncier (Urbanisme, Habitat, Planification, Environnement)</p> <p>Faire un zonage de l'espace et le faire respecter par les usagers (évaluer l'expérience des POAS, corriger et généraliser)</p>	<p>injustices sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> -S'inspirer du modèle des périmètres aménagés pour promouvoir la démocratisation de l'accès au foncier et négocier avec les propriétaires terriens (pouvoir d'autogestion aux communautés) -Poser la mise en valeur comme condition d'accès/reprendre les terres en cas de non mise en valeur (enjeux de sécurité alimentaire) -Imposer une limite pour les affectations - Analyser le mode de gestion des terres au niveau des cités religieuses (Darou Mousty) et réfléchir sur la place des religieux dans la future réforme -Doter les CL d'une force publique pour que leur décision soit appliquée sur le terrain -Demander aux populations de régulariser leurs occupations avant l'entrée en vigueur de la réforme -Donner des titres fonciers pour les terres à usage d'habitation - Déclasser certaines réserves foncières au profit des populations pour étendre les aménagements qui sont devenus trop étroites. Exemple de Matam 	<p>ce qu'il veut de toute façon)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Avant de nous engager pour telle ou telle option, il faut connaître le contenu et les implications de chacune d'elles -Evoquer aussi la question de l'habitat, lors des discussions avec la CNRF
--	---	---

	<p>et Ranérou où 88% des terres sont constituées de réserves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garder le DN dans les zones pastorales parce que le modèle d'élevage au Sahel n'est pas compatible avec l'octroi de droits individuels (pluies sporadiques et inégalement réparties qui obligent les éleveurs à se déplacer d'une région à une autre) -Criminaliser le ramassage/stockage de l'herbe sèche pour le vendre à Dakar - Reconnaître les UP (Unités Pastorales) comme un mode d'élevage viable à renforcer -Généraliser l'expérience de Doli, en multipliant les ranch -Promouvoir la pêche continentale, revoir le dispositif de gestion des barrages pour favoriser la remontée des poissons jusqu'aux affluents -Sécuriser les espaces de pêche sur la grande côte 	
--	--	--

V- mobilisation des organisations pour une bonne participation aux différentes concertations prévues par la CNRF

Engagement des participants à restituer les résultats de l'atelier au niveau village et organisation et partager l'information sur les ateliers décentralisés

Utiliser les radions locales pour faire la sensibilisation. Il y a des points de presse à chaque rencontre et les journalistes présents se sont engagés à continuer la sensibilisation avec les responsables des OP.

Lors des ateliers de la CNRF, ne pas entrer dans des considérations juridiques des concepts non maîtrisés (baux, sous baux) mais donner un contenu

Conclusions et observations principales :

Les participants considèrent la terre comme un bien qui leur appartient même s'ils évoquent par ailleurs la responsabilisation des communes dans la gestion foncière. Ils veulent à ce titre des droits réels qui sécurisent cette propriété.

En plus, ce n'est pas la simple transformation du droit d'usage en bail qui règlera les difficultés du monde rural et des paysans.